

Image not found or type unknown



Immigration bresilien avec compagne française et enfant à naître

Par **pirrine**, le **18/01/2012** à **20:33**

Bonjour, je suis française et je vis actuellement au Brésil, mon compagnon et moi-même attendons un enfant prévu pour le mois de mars. Mon compagnon est venu me rejoindre en France pendant 90 jours puis nous sommes rentrés au Brésil. Au jour d'aujourd'hui je souhaiterais finir ma grossesse en France et accoucher en France cependant mon ami ne peut revenir car son temps dans l'espace Schengen a été consommé. Que puis-je faire pour qu'il vienne avec moi? Pour avoir un visa? Quels droits a-t-il? Que m'est-il possible de faire? L'enfant à naître lui donne-t-il des droits? Moi-même à ce jour je suis clandestine au Brésil. Mon enfant à naître me donne-t-il le droit à une régularisation? Je suis complètement perdue et désespérée! Que puis-je faire????????????????? svp aidez moi! Merci